



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Pôle
Ressources National
Sports de Nature**



UN PÔLE RESSOURCES NATIONAL AU SERVICE DES ACTEURS DES SPORTS DE NATURE



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
Vallon-Pont-d'Arc • Voiron • Lyon



École Nationale de Voile et des Sports Nautiques



« *Le PRNSN a acquis au cours de ses 20 ans d'existence une reconnaissance unanime de tous les acteurs des sports de nature* »

Bruno Feutrier, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Auvergne-Rhône-Alpes (octobre 2021)

NOTRE MISSION

En assurant l'interface entre les administrations et les acteurs du développement des sports de nature, le Pôle ressources national sports de nature est **au cœur d'une politique publique partagée de développement maîtrisé des sports de nature.**

Il est ainsi positionné comme une plateforme d'expertise et d'innovation dans le champ des sports de nature au service du développement des territoires et des pratiques sportives dans une démarche prospective

L'équipe

Basée principalement au **CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche)**, établissement de formation et Centre européen des sports de nature.

- 1 responsable
- 12 chargé-es de mission
- 1 chargé de mission Sport, mer et littoral à l'**École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN)**
- 1 chargée de mission Diagnostic Territorial Approfondi (DTA®) appliqué aux sports de nature à la **DRAJES Hauts-de-France**



Une vision partagée

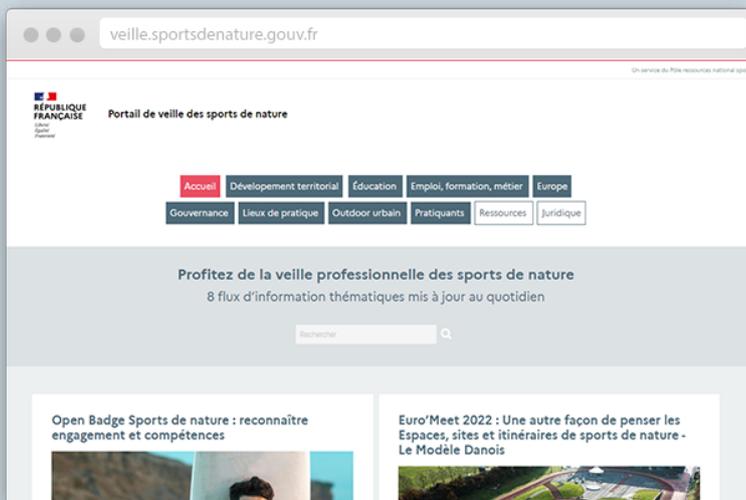
La concertation, tant au niveau national qu'au niveau territorial, et le partenariat qui deviennent les méthodes de mise en œuvre de la politique de développement des activités physiques et sportives, ont été déjà largement éprouvés dans le champ du développement maîtrisé des sports de nature. La production d'orientations stratégiques pour la période 2018- 2024 partagées avec les partenaires du ministère chargé des Sports en est une bonne illustration.



1. Servir le développement et la valorisation des territoires par les sports de nature
2. Contribuer à une nation physiquement plus active par la pratique des sports de nature
3. Observer le secteur des sports de nature
4. Promouvoir l'expertise et l'innovation relatives aux sports de nature
5. Coopérer au plan européen et international pour une vision partagée et reconnue des pratiques sportives de nature

Quelques outils d'information et d'aide à la décision

Observatoire des sports de nature -
Données statistiques et analyses
observatoire.sportsdenature.gouv.fr



Portail de veille
Information
professionnelle,
thématisée et mise à jour
au quotidien
veille.sportsdenature.gouv.fr



Suricate

Recueille les problèmes rencontrés par les individus sur leurs sites de pratique
sentinelles.sportsdenature.fr



Outdoorvision

Agrège les traces GPS issus de services et d'objets connectés des pratiquant-es
outdoorvision.fr

NOS SERVICES

Le ministère chargé des Sports, pilote la politique nationale relative au développement maîtrisé des sports de nature de manière concertée. Un fonctionnement en réseau a été privilégié pour assurer un déploiement harmonieux de cette politique sur l'ensemble du territoire et l'association de tous les acteurs concernés par les sports de nature.

Accompagner la politique de développement maîtrisé des sports de nature

Outiller les acteurs impliqués dans le développement des sports de nature

Animer une communauté d'acteurs des sports de nature



Conseil et expertise



Stages de formation continue, Journées techniques, séminaires, regroupements



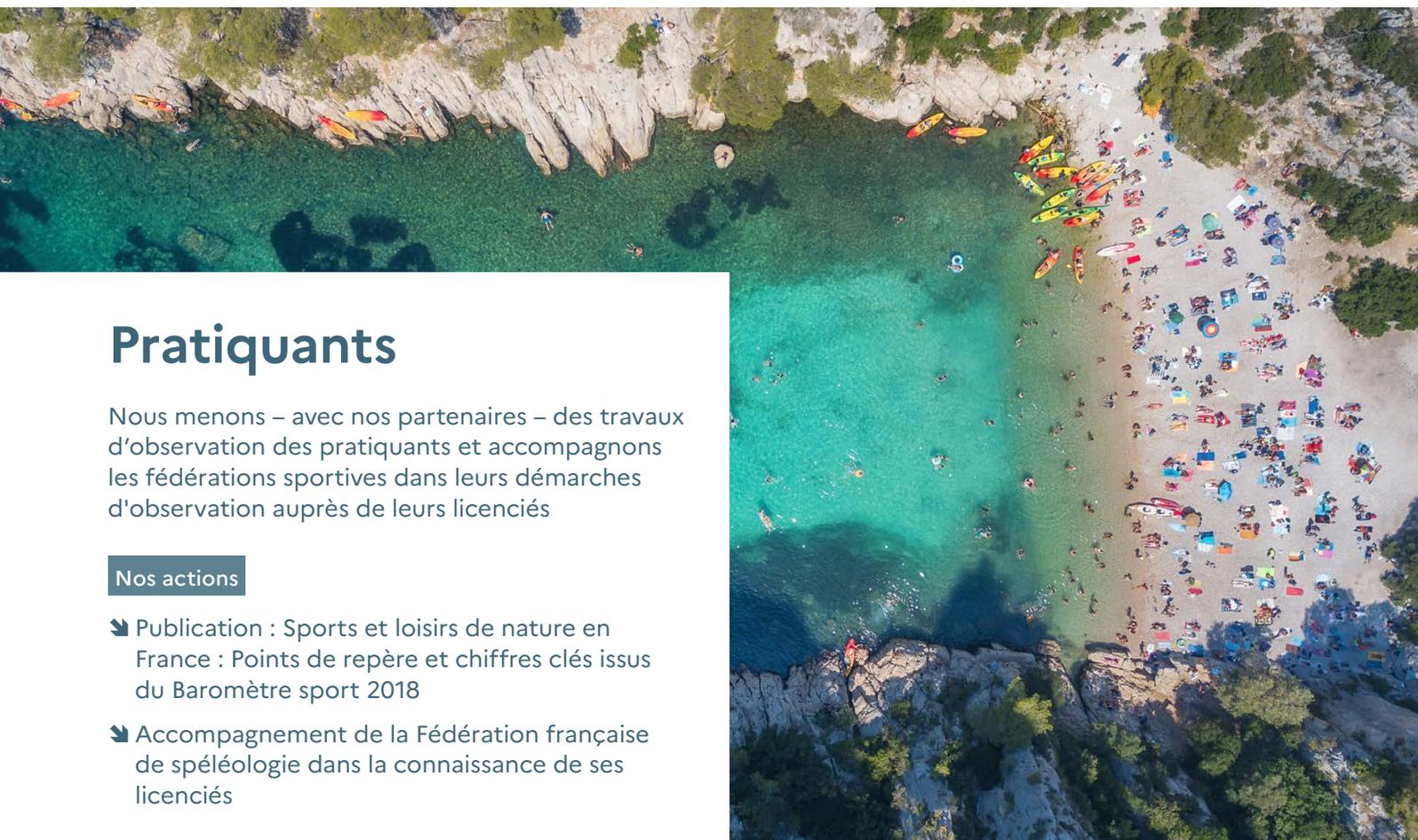
Appui juridique



Veille et diffusion d'information, recueil de données d'observation et production de connaissance

Le PRNSN s'adresse aux **fédérations sportives, acteurs de l'État, collectivités territoriales...**

NOS DOMAINES D'INTERVENTION



Pratiquants

Nous menons – avec nos partenaires – des travaux d'observation des pratiquants et accompagnons les fédérations sportives dans leurs démarches d'observation auprès de leurs licenciés

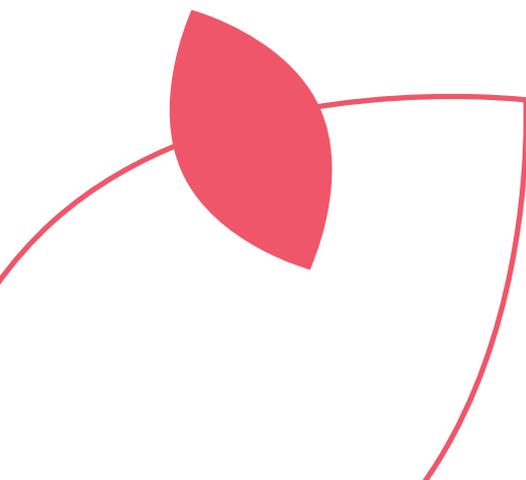
Nos actions

- Publication : Sports et loisirs de nature en France : Points de repère et chiffres clés issus du Baromètre sport 2018
- Accompagnement de la Fédération française de spéléologie dans la connaissance de ses licenciés

Sport, mer et littoral

Ce domaine d'intervention transversal est abordé dans le cadre d'une mission spécifique, copilotée avec l'ENVS. Nous menons donc – avec nos partenaires – des actions de formation, d'observation, de diffusion des connaissances et de mise en réseau adaptées à l'organisation spécifique de ces territoires.

Objectif : Concilier accès aux lieux de pratique des sports de nature, protection de la zone côtière et sécurité des pratiquants.



En 2020, plus de 36 millions de Français ont eu une pratique sportive [...] 48 % des pratiquants s'adonnent à leur sport en « extérieur » dont 36 % en milieu naturel et 12 % en plein air en ville. Quelle que soit l'activité pratiquée, c'est le plein air en milieu naturel qui réunit le plus de pratiquants.

La connaissance des pratiquants de sports et loisirs de nature : socle d'une offre touristique adaptée. Dossier du PRNSN (décembre 2019)

Lieux de pratique

Encourager et accompagner la mise en œuvre de la politique nationale de développement maîtrisé des sports de nature, sur l'ensemble du territoire. **Objectif : garantir un accès aux sites de pratique pour le plus grand nombre, dans le respect des milieux naturels, des autres pratiquants et des autres usagers de la nature.**

Nos actions

- Suricate : dispositif de veille partagée entre les agents de l'État, les fédérations sportives et les collectivités territoriales
- Outdoorvision : nourrir les décisions des collectivités publiques dans la gestion des sites et itinéraires de sports et loisirs de nature





Développer les sports de nature en Europe

Favoriser la mise en œuvre de projets communs, la mise en relation d'acteurs et de territoires, et la reconnaissance de l'intérêt du développement maîtrisé des sports de nature au niveau européen.
Objectif : enrichir et promouvoir le modèle français

Nos actions

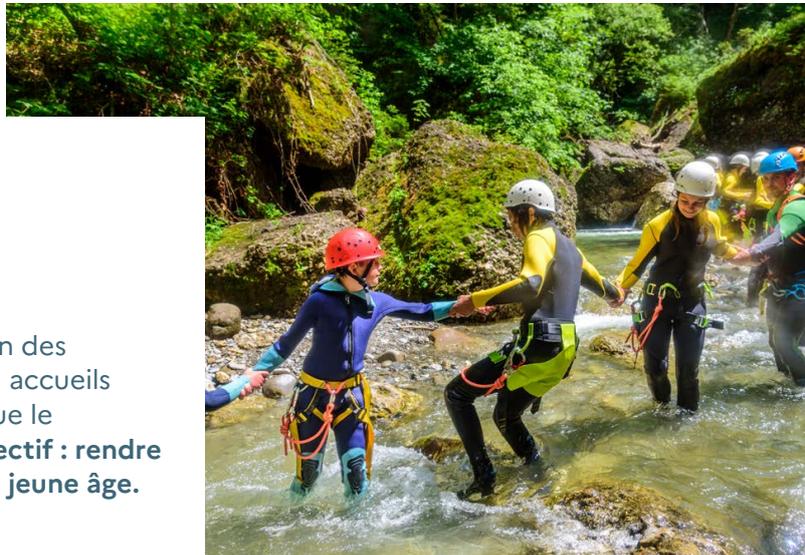
- Participation active à la définition des orientations communautaires sur le sport et les politiques de cohésion
- Contribution à l'animation du réseau ENOS

Éducation par les sports de nature

Nous favorisons – avec nos partenaires – l'intégration des pratiques des sports de nature en milieu scolaire, en accueils collectifs de mineurs, dans les clubs sportifs, ainsi que le développement d'offres multisports de nature. **Objectif : rendre les sports et loisirs de nature accessibles dès le plus jeune âge.**

Nos actions

- Intégration des activités sportives de nature dans les dispositifs nationaux à destination de la jeunesse
- Contribution à la production de contenus pédagogiques



Tous nos domaines d'intervention en détail sur sportsdenature.gouv.fr/agir/expertise-developpement



Emplois, formation, métier

Nous menons – avec nos partenaires – des travaux d’observation des éducateur·trices sportif·ves déclaré·es afin de mieux connaître leur parcours de formation, la réalité de leurs métiers, leurs conditions d’emploi et leurs besoins en matière de formation professionnelle.

Objectif : renforcer leur professionnalisation.

Nos actions

- Observation des éducateur·trices sportif·ves déclaré·es
- Participation à des groupes de travail sur la Transition écologique dans les métiers d’éducateur sportif de nature

Développement des territoires par les sports de nature

Création d’outils facilitant la mise en place de stratégies de développement des territoires par les sports de nature. **Objectif : permettre aux territoires de valoriser leur patrimoine (naturel, culturel et économique) par les sports de nature.**

Nos actions

- Accompagnement technique des dynamiques Pôle de pleine nature du Massif central
- Formation et accompagnement à la mise en place d’une démarche de diagnostic territorial dédié (DTA®)



DATES ET CHIFFRES CLÉS

Juillet 2000

Création, par la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000, de la notion d'« espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature » (ESI), modifiant la loi n° 84-610.

Décembre 2003

Premières CDESI installées

Août 2004

Instruction n° 04-131 JS
Création du PRNSN

Mai 2010

Circulaire du 5 mai 2010 relative à la mise en œuvre des mesures en faveur du développement maîtrisé des sports de nature

+150

publications

imprimées ou en ligne

+40

publications

issues de travaux d'observation des pratiquants et des territoires

22

évènements

Journées techniques du réseau national, séminaires et colloques

+1500

personnes
formées depuis 2004

20 ans

d'existence du PRNSN au service des acteurs sports de nature

27 regroupements

de référents sports de nature territoriaux, institutionnels, du mouvement sportif...

Janvier 2011

1^{re} Journée technique
Évaluation des retombées économiques des manifestations sportives de nature

Décembre 2012

Séminaire national Emploi et formation dans les sports de nature

Novembre 2013

Lancement de Suricate,
Tous Sentinelle des sports de nature

Septembre 2015

Séminaire Activités physiques et sportives de nature à l'école

Septembre 2016

1^{er} Baromètre des sports et loisirs de nature

Novembre 2018

Colloque Sport, mer et littoral

Janvier 2021

Enquête sur les politiques départementales sports de nature

LE RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE

Le réseau national des sports de nature se déploie sur l'ensemble du territoire. Ainsi un coordonnateur régional est missionné au sein de chaque délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Il anime un réseau régional d'acteurs de sports de nature composé des référents départementaux en charge des sports de nature et des autres acteurs concernés par les sports de nature issus du mouvement sportif, des collectivités territoriales, du secteur économique...

3 500 interlocuteurs institutionnels et publics/privés

Ministères, régions, départements, communes ou EPCI, établissements nationaux, mouvement sportif, parcs naturels...

Cœur de réseau de 500 interlocuteurs privilégiés

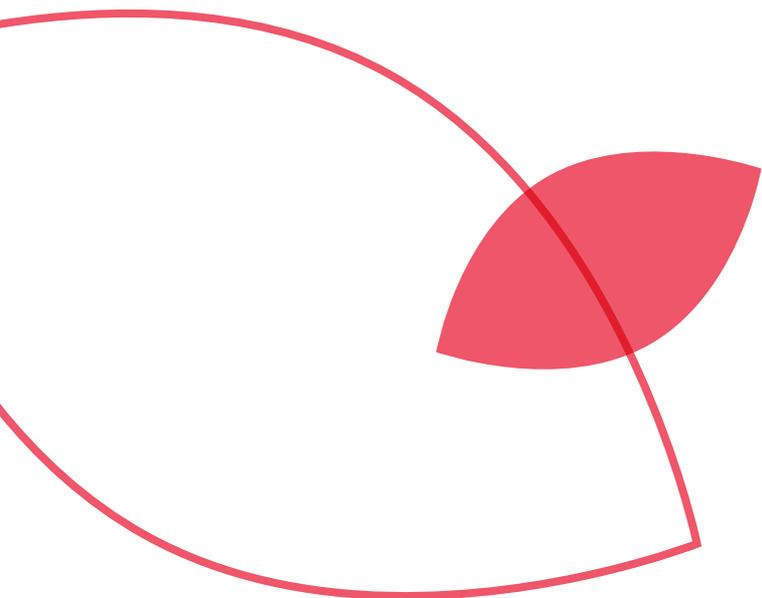
Administration centrale, établissements nationaux, conseillers techniques sportifs, parcs naturels, syndicats professionnels, référents institutionnels...



Nos partenaires

La concertation et le partenariat sont des méthodes éprouvées et efficaces dans la mise en œuvre de la politique de développement maîtrisé des sports de nature. Les orientations stratégiques du PRNSN pour la période 2018 - 2024, coproduites avec les partenaires de notre ministère, en est une bonne illustration.





Accédez à nos ressources,
et restez informés
sportsdenature.gouv.fr



@prnsportsnature



<https://www.linkedin.com/company/prnsportsnature/>



[youtube.com/c/SportsdenatureGouvFr-prn](https://www.youtube.com/c/SportsdenatureGouvFr-prn)

Contactez-nous
info@sportsdenature.gouv.fr

Pôle ressources national sports de nature
CREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Passage François Lecler - 07150 Vallon Pont d'Arc